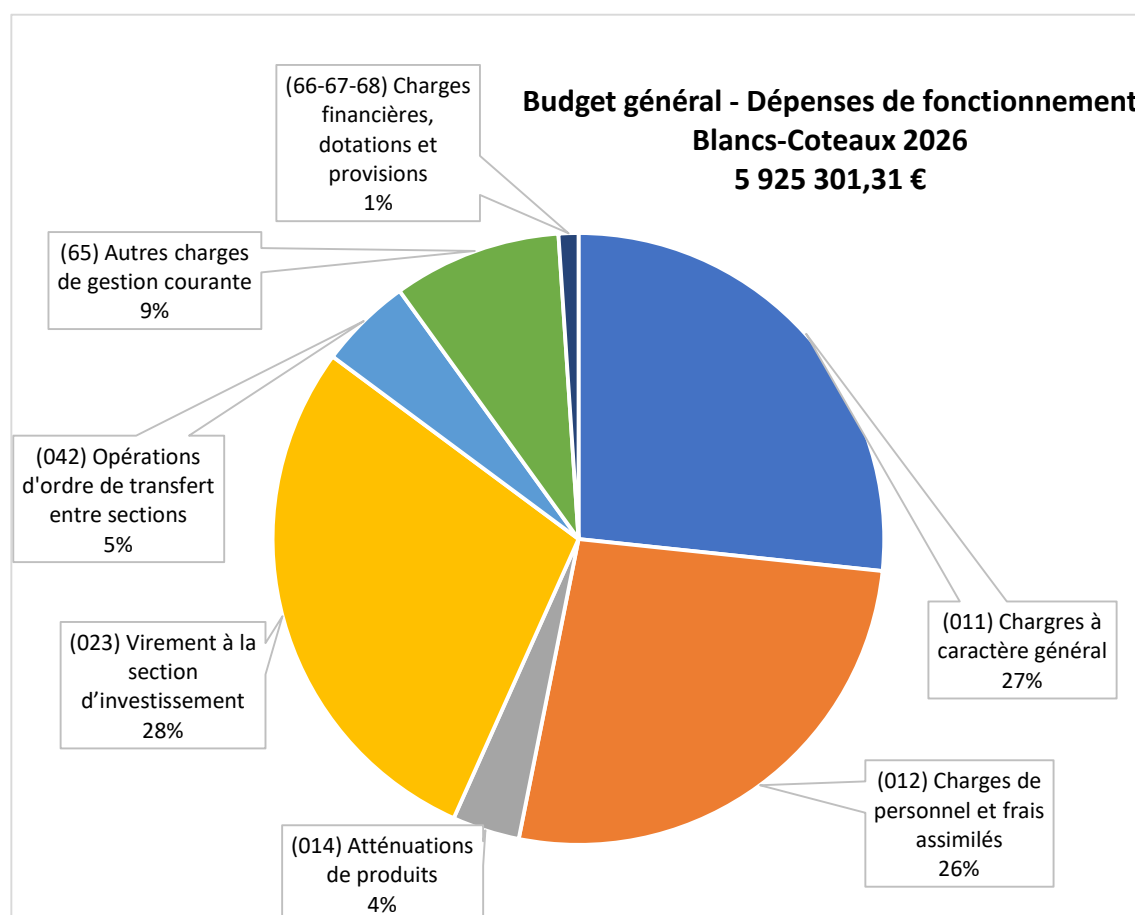
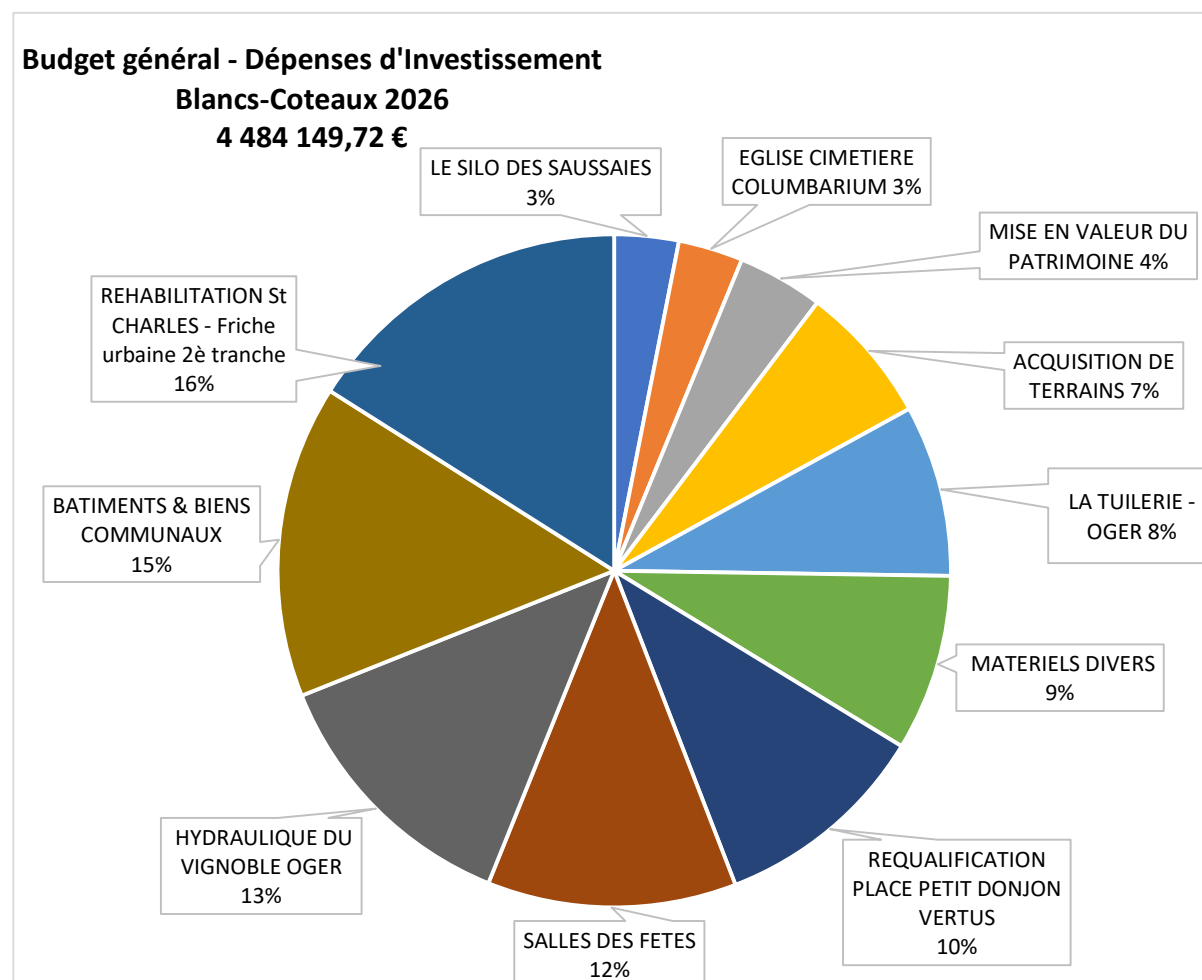


Budget primitif 2026 : les bénéfices durables de la commune nouvelle

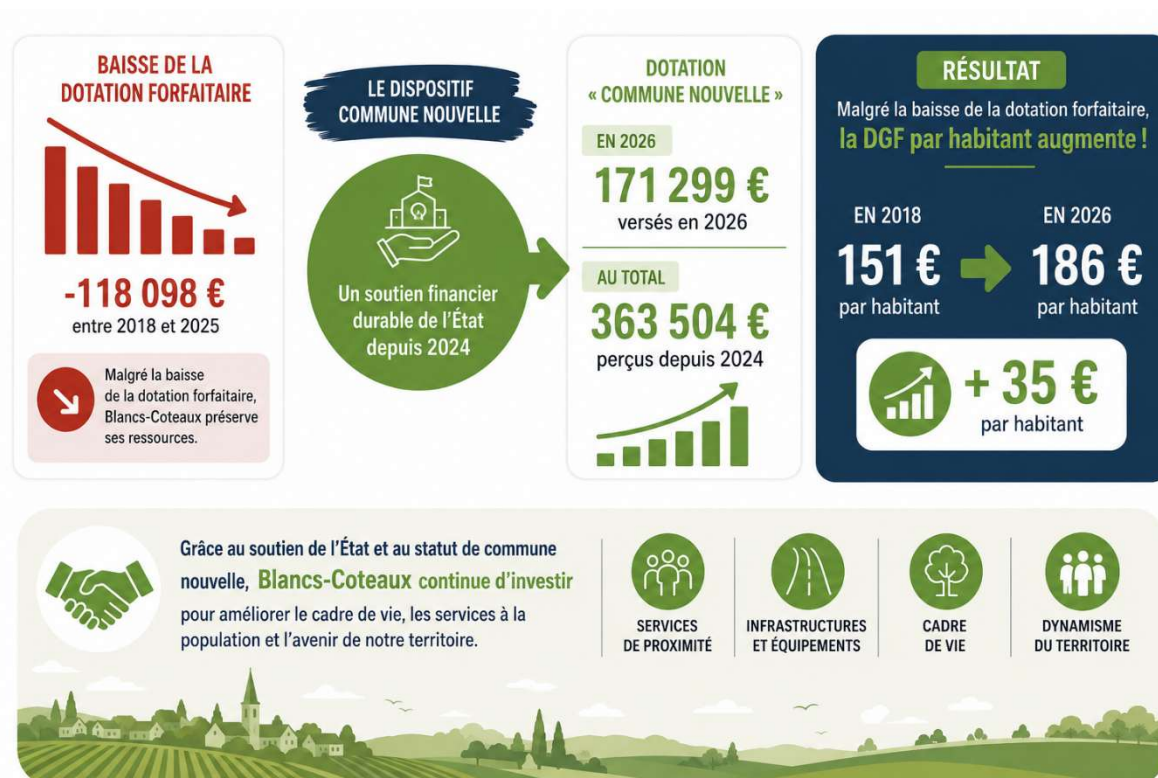
Le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2026, document essentiel qui fixe les orientations financières de la commune pour l'année à venir. Pour l'exercice 2026, le budget général de Blancs-Coteaux s'élève à 5 925 301,31 € en section de fonctionnement et à 4 484 149,72 € en section d'investissement, équilibrés en dépenses et en recettes. Ce budget traduit la volonté municipale de maintenir un service public de qualité, de poursuivre les investissements nécessaires au développement du territoire et de préparer l'avenir dans un contexte financier toujours exigeant pour les collectivités locales.





Huit ans après sa création, la commune nouvelle de Blancs-Coteaux démontre pleinement la pertinence du choix effectué par les élus fondateurs. Cette organisation permet aujourd'hui de bénéficier d'avantages financiers significatifs qui contribuent directement à la qualité des services rendus à la population.

Depuis 2018, Blancs-Coteaux bénéficie notamment du maintien des garanties financières accordées par l'État aux communes nouvelles, et plus particulièrement de la part supplémentaire de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) attribuée lors de leur création. Dans un contexte où de nombreuses collectivités ont constaté une diminution progressive de leurs dotations, ces dispositions ont permis à notre commune de préserver durablement ses ressources financières et de conserver des marges de manœuvre indispensables à son développement.



Ces recettes complémentaires constituent un véritable levier pour l'action municipale. Elles permettent de soutenir les investissements nécessaires à l'entretien du patrimoine communal, à la modernisation des équipements publics, à l'amélioration du cadre de vie et au maintien d'un niveau de service adapté aux attentes des habitants.

Au-delà de l'aspect financier, la création de la commune nouvelle a favorisé une mutualisation efficace des moyens humains et matériels. Les services municipaux se sont progressivement structurés et professionnalisés afin de répondre aux enjeux croissants auxquels les collectivités doivent faire face. Cette montée en compétence permet aujourd'hui d'assurer un accompagnement plus performant des projets communaux, de renforcer l'expertise technique et administrative des services et de mieux répondre aux besoins de la population.

L'évolution de l'organisation municipale s'est également traduite par le développement de nouveaux outils de travail, une meilleure coordination des équipes et une capacité renforcée à rechercher des financements extérieurs auprès de l'État, de la Région, du Département ou encore de l'Europe.

Le budget 2026 s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Il vise à consolider les acquis de la commune nouvelle tout en poursuivant les actions engagées pour améliorer le quotidien des habitants et préparer les projets de demain.

Grâce à une gestion rigoureuse des finances communales et aux avantages procurés par le statut de commune nouvelle, Blancs-Coteaux dispose aujourd'hui d'une situation financière solide lui permettant d'investir, d'entretenir son patrimoine et de maintenir un service public de proximité sur l'ensemble de son territoire.

Le budget primitif 2026 témoigne ainsi d'une ambition constante : mettre les moyens financiers, humains et techniques au service du développement de notre commune et de la qualité de vie de ses habitants.